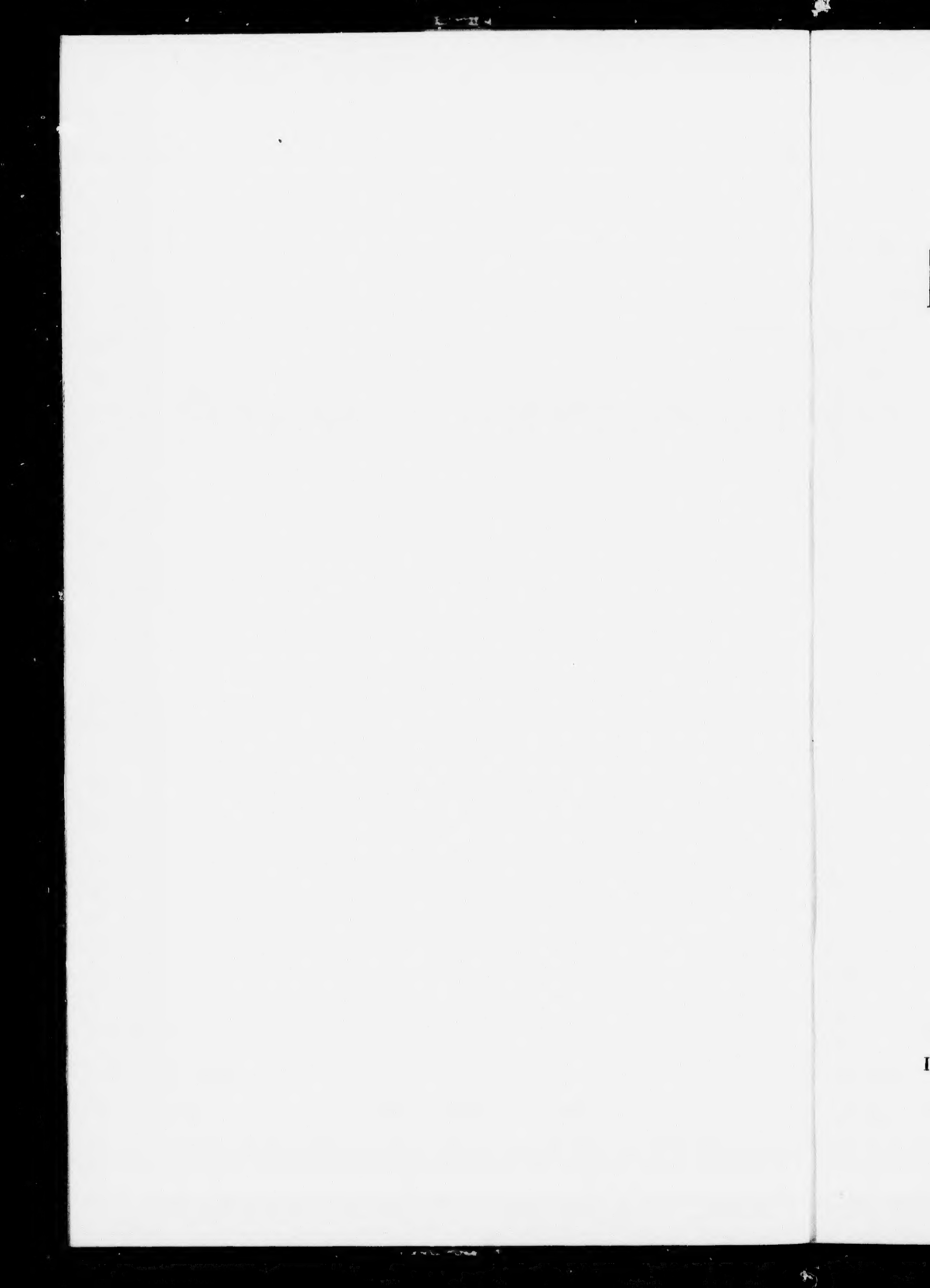


ARCHEOLOGIE CANADIENNE

DE QUELQUES SEPULTURES

D'ANCIENS INDIGÈNES

DE L'AMERIQUE

DECOUVERTES A

MONTREAL

PAR M. LE PRINCIPAL DAWSON

(Traduit du *Canadian Naturalist* et annoté pour le *Journal de l'Instruction Publique*)



MONTREAL
IMPRIMERIE D'EUSEBE SENECAL, 4, RUE St. VINCENT.
1861.

ARCHÉOLOGIE CANADIENNE

DE QUELQUES SEPULTURES

D'ANCIENS INDIGENES

DE L'AMERIQUE

DECOUVERTES A MONTREAL

Vers la fin du mois dernier, l'auteur de ce mémoire, informé que des ouvriers travaillant pour M. Ed. Dorion, près de la rue Mansfield, avaient trouvé ce qu'on croyait être des ossements de Sauvages s'adressa à ce dernier qui eût la complaisance de donner, pour la Société d'Histoire Naturelle les spécimens qu'il avait en sa possession, et ordonna à ses employés de conserver tous les restes qu'ils pourraient trouver. Les spécimens obtenus de M. Dorion sont : un crâne qui accuse évidemment le type américain ; des fragments d'un autre crâne, des restes de vases de terre semblables à ceux que les aborigènes fabriquaient avant la colonisation du pays.

L'endroit où ces restes ont été trouvés est immédiatement au-dessous de la rue Sherbrooke, entre les rues Mansfield et Metcalfe, et en ligne avec *Burnside place*. Il forme partie de l'élévation ou terrace sèche et sabloneuse qui s'étend entre le ruisseau du Collége et celui qui coule à travers la propriété de l'Honorable Juge Smith, sur le niveau de la rue Sherbrooke, et qui s'incline rapidement vers le bas-fond, en arrière de la rue Ste. Catherine. Le terrain a été labouré, mais aujourd'hui il est abandonné et il ne fournit que du sable à bâtir. Ce sable est du dépôt *Post-Plio-*

cène, que j'ai appelé ailleurs le *Sable Saxicave* (1) ; il forme une couche de deux à six pieds de profondeur et il repose sur une surface inégale d'*argile de Léda*.

Des informations m'apprirent que les ouvriers employés à transporter le sable avaient souvent trouvé des squelettes et les avaient ensevelis dans l'argile au-dessous du sable, où leur présence plus tard pourrait faire supposer que l'homme en Canada a été contemporain de ce terrain, qui est historiquement très-ancien, quoique d'une formation géologique très-récente. J'indique le fait de l'ensevelissement de ces squelettes dans l'argile de Léda afin d'empêcher, s'il est possible, une erreur qui serait si sérieuse.

Les squelettes trouvés par M. Dorion étaient assis ou courbés en avant, mais on n'a pas remarqué leur position exacte. Quelques jours plus tard les ouvriers en découvrirent un autre que j'ai vu *in situ*. C'était celui d'un homme d'environ 50 ans. Le corps était incliné, la tête tournée vers l'est, la figure vers le sud ou le sud-ouest ; il avait les genoux pliés et relevés vers la poitrine et les bras placés de manière que les mains lui couvraient la figure. Les os avaient conservé leur forme, mais ils étaient jaunis par l'oxide de fer contenu dans le sable, et l'absence de matière animale les rendait cassants. Les cheveux, et toutes les parties molles avaient complètement disparu : il est évident que le squelette reposait depuis des siecles à l'endroit où il fut trouvé. Il n'y avait absolument rien qui l'enveloppât, et aucun objet d'art ne se rencontrait dans le sable environnant. Il était à deux pieds au-dessous de la surface du sol. Un autre squelette, trouvé plus tard, avait la même position, courbé en avant, avec la tête tournée vers l'est. Des morceaux de vases de terre furent trouvés auprès de ses mains. Tous ces squelettes appartenaient à des personnes âgées ; mais les ouvriers ont aussi trouvé les restes d'un enfant âgé peut être de 8 à 9 ans ; une partie seulement en a été conservée.

En examinant le terrain auprès de ces excavations, j'ai trouvé que cet endroit avait été occupé non-seulement par un cimetière des aborigènes, mais encore par un village ou par quelques-uns de leurs camps. Des fragments de poterie, d'autres objets travaillés, des os d'animaux sauvages sont mêlés en grand nombre dans le sol, surtout dans le voisinage d'endroits où des cendres, des charbons indiquent la position de feux domestiques. Quelques-uns

(1) Canadian Naturalist II, p. 402, Fig. 1, E, f.

profondeur. Des restes de poterie et d'autres objets en grande abondance indiquaient le long séjour qu'une tribu sauvage quelconque devait avoir fait en cet endroit.
de ces feux avaient été allumés à la surface du sol, mais les autres dans des fosses d'un pied de diamètre environ, sur la même

Ces foyers sont en grand nombre au sud-ouest de la rue Metcalfe, sur les bords d'un petit ruisseau qui sépare cet endroit d'un plateau semblable où s'élevait la salle construite pour le bal en l'honneur du Prince de Galles, d'où ils s'étendent vers la rue Mansfield, et ils s étendent depuis le penchant du plateau qui gagne la rue Ste. Catherine plus qu'à moitié chemin jusqu'à la rue Sherbrooke, en tout une étendue de plus de cent verges de diamètre.

L'rspect primitif du terrain a été considérablement changé par le sable qu'on a enlevé; mais il parait avoir formé une élé-élévation sabloneuse légèrement arrondie, avec une légère dépression qui le traverse en ligne diagonale, et les habitations, indiquées par la place des feux, semblent avoir couvert la partie la plus élevée de l'endroit où la plupart des squelettes ont été trouvés. Une partie considérable de cet espace n'a pas encore été fouillée : elle pourra donner d'autres restes. Je vais maintenant décrire les objets trouvés, en commençant par les restes humains. Parmi ceux-ci nous avons principalement trois crânes, un de femme et deux d'hommes, presque parfaitement conservés. Les fragments des autres ne sont pas dans un état qui puisse nous donner beaucoup de renseignements. Voici les dimensions des trois crânes :

	(1)		(2)		(3)	
Diamètre longitudinal.....	6,75	pouces	7,50	pouces	7,05	pouces.
" pariétal (1)......	5,25	"	5,75	"	5,50	"
" frontal.........	4,50	"	5,00	"	4,75	"
" vertical.........	3,50	"	5,50	"	5,50	"
Arche intermastoïde.......	12,00	"	13,50	"	13,50	"
" occipito-frontal.....	13,75	"	14,40	"	14,50	"
Circonférence horizontale..	19,25	"	21,00	"	20,75	"

1. *Crâne d'une femme âgée.*—Il est distinctement pyramidal au vertex : avec les arcades sourcilières proéminentes, le front fuyant, mais convex et l'occiput allongé.

Les os de la face et des joues sont très petits et délicats comparés aux crânes d'hommes. Ce crâne est maintenant dans le musée de la Société d'Histoire Naturelle.

2. *Crâne d'un homme,* âgé d'environ 50 ans. Le vertex dans

(1) Très grand immédiatement au-dessus de la suture squammeuse.

ce crâne n'est pas pyramidal, mais arrondi; le front plein et les arcades sourcilières nullement proéminentes, l'occiput moins allongé que dans le No. 1. Les os de la face sont forts, le zygoma proéminent et le bas de la joue très massif. Les dimensions sont indiquées colonne No. 2.

Ce spécimen et le reste du squelette se trouvent aussi dans le musée de la Société d'Histoire Naturelle.

3. *Crâne d'un homme âgé.*—En général il ressemble au No. 2. Les dimensions sont indiquées au No. 3.

Le crâne est dans le musée du Collége McGill. Il est représenté figures 1, 2, 3. (1)

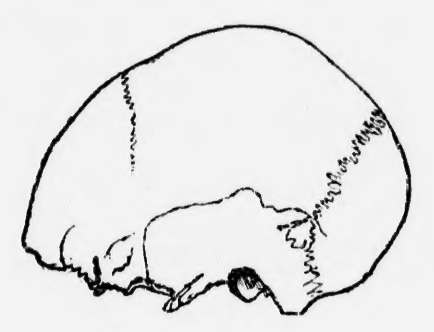


Fig. 1.

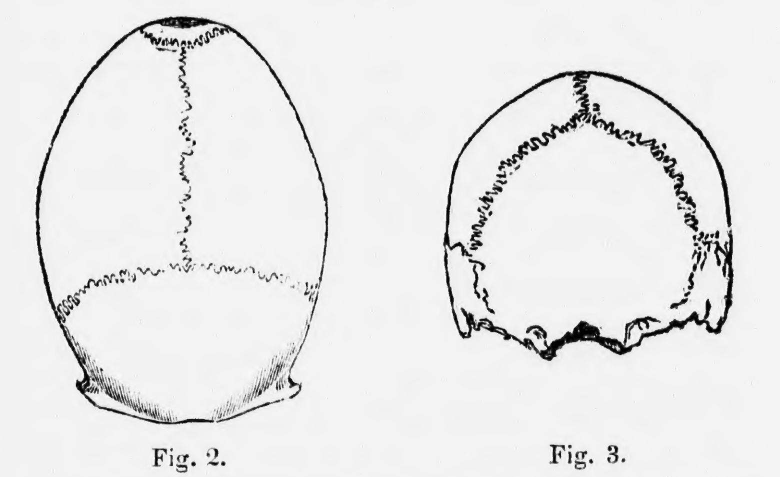


Fig. 2. Fig. 3.

(1) Les ombres du front sont mal placées dans la figure 2.

Tous ces crânes appartiennent à la forme dolichocéphalique, ou allongée, qui domine parmi les tribus huronnes, comme le professeur Wilson l'a fait voir, et que Retzius (1) prétend être générale chez les Américains orientaux si on les distingue des Américains occidentaux.

Ils indiquent un développement notable du cerveau, surtout le crâne de l'homme, et il font voir la fausseté des conclusions acceptées prématurément par quelques ethnologistes sur la prétendue différence de forme entre le crâne des Américains et celui des habitants de l'ancien monde, et sur son type qu'ils supposaient être généralement brachycephalique.

Les faits qui seront établis plus loin montrent que ces crânes doivent avoir appartenu à un peuple américain ancien et encore sans mélange ; ils sont caractérisés d'une manière très marquée par le type américain de la face ; mais la forme et les dimensions de la boîte cranienne diffèrent peu des types qui dominent chez les races européennes.

4. *Restes de nourriture.*—Dans ces petits foyers ou fourneaux déjà décrits, et dans les environs, il y a beaucoup d'os d'animaux, quelques-uns dans un état de conservation assez parfaite pour permettre de les classer. Il y a des restes d'ours, de castors, d'orignal, de chien, de renard et de différents poissons, principalement de *chat de mer*, et d'éturgeon. Des coquilles de l'*Unio-gibbosa*, le moule d'eau douce le plus commun dans le St. Laurent auprès de Montréal, des grains de blé-d'Inde charbonnés, et des noyaux de cerises sauvages.

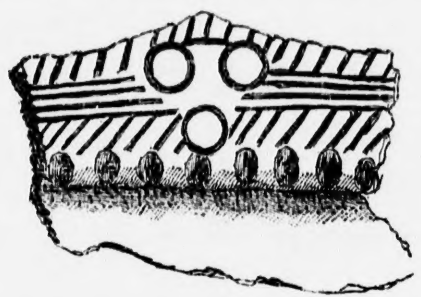


Fig. 4.

5. *Vases de terre.*—Ils paraissent avoir eu la forme que les sauvages donnaient ordinairement à leurs vases : dessous arrondi, côtés s'élevant avec grâce par une double courbe jusqu'à l'ouverture, qui est circulaire ou carrée, avec des angles proéminents ;

(1) Smithsonian Report, 1859.

cette dernière forme leur donne un aspect très élégant. Pour leur forme générale je renvoie le lecteur à la figure et à la description d'un vase sauvage d'Ottawa, données dans ce journal, Vol. 4, p. 188. Les côtés et le fond de ces vases sont ordinairement unis, mais dans un ou deux cas, ils sont couverts d'une espèce de dentelure carrée semblable à un dessein de réseaux, disposés avec variété, figures 4, de cercles imprimés dans l'argile et d'empreintes faites avec l'extrémité du doigt. L'ouverture et le col sont ornés de lignes et defigures en creux, les dessins sont variés et souvent pleins de goût ; quelques-uns sont représentés avec leurs dimensions réduites de moitié, figures 5 à 10. La matière employée est l'argile mêlée au sable, souvent bien polie et bien finie, mais sans aucun vernis. Quelques pièces sont bien cuites et la plupart des morceaux sont



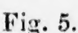
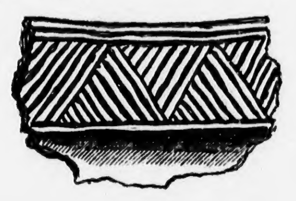


Fig. 5.



Fig. 6.

noircis par un long usage, tandis que d'autres semblent entièrement neufs comme s'ils n'avaient point servi du moins aux usages de la cuisine.



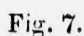


Fig. 7.

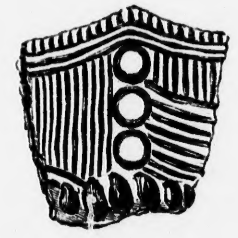


Fig. 8.

6. *Pipes.*—On en trouve beaucoup de morceaux ; elles sont toutes d'une argile bien cuite et souvent de belle qualité. Les desseins sont variés et quelques-uns très élégants : un des plus beaux est représenté, fig. 11.

7. *Autres objets de poterie.*—Parmi ceux-ci il y a un plat d'argile cuite, orné d'un côté et peut-être employé pour quelque jeu, figure 12 ; un autre fragment de poterie usé en disque servant probablement à un même usage ; un troisième est une espèce de corps conique, dont l'usage est inconnu. Un quatrième parait avoir servi de manche à un vase plat, figures 13.

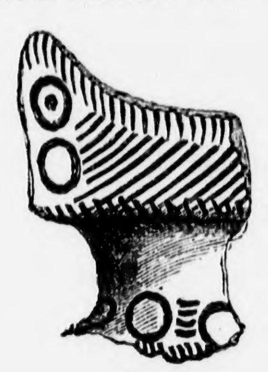


Fig. 9.

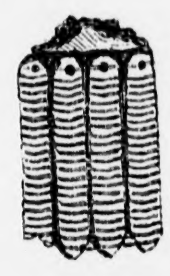


Fig. 10.

8. *Objets en os.*—Le plus intéressant de ces objets est un poinçon conique bien fait, dont la pointe la plus large, forme une estampe circulaire ; il servait évidemment à imprimer les ornements sur les poteries avec lesquelles il a été trouvé, car l'estampe s'adapte dans les cercles de quelques-uns de ces vases, et la pointe est bien

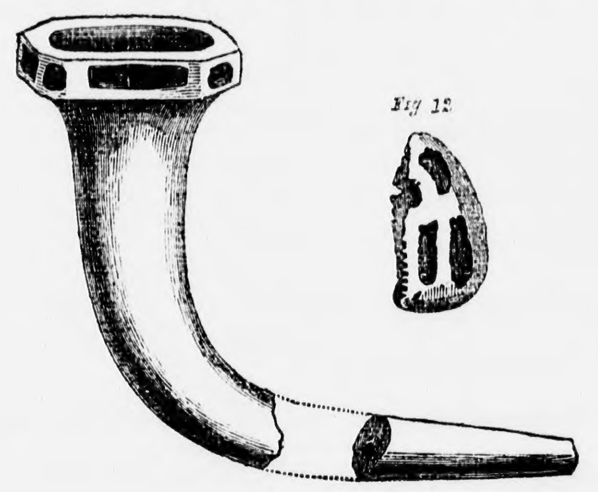


Fig. 11.

convenable pour tracer des lignes ou raies, (Fig. 14) Il a été taillé dans un os solide de la jambe de quelque animal, l'extrétrémité la plus large correspondant à la partie poreuse de l'os près de la jointure. On a aussi trouvé d'autres poinçons, ou aiguilles en os, mais de forme plus grossière.



Fig. 13.

9. *Objets en pierre.*—Plusieurs pierres ovales et aiguisées qui ont pu servir de marteaux et de couteaux, mais elles n'ont reçu aucune forme artificielle. Il y a aussi plusieurs pierres portant les marques du feu, employées probament pour soutenir les marmites, chauffer l'eau ou cuire le pain. Un morceau de trap, régulièrement oval, long de cinq pouces dans son plus grand diamètre, a évidemment éte travaillé et poli, et peut avoir servi de pilon pour moudre le grain ou encore avoir été mis au feu pour cuire le pain décrit par Cartier. Une autre pierre triangulaire a été perforée par un Saxicave, pendant la 3me période, comme c'est le cas pour plusieurs pierres à chaux près de la montagne de Montréal ; il a peut-être servi de cale pour leur ligne de pêche. On n'a trouvé encore ni pointe de flèche, ni autre arme en pierre, mais j'ai en ma possession une partie de la tête d'une flèche en jaspe verdâtre, trouvé dans mon jardin, à une assez petite distance de l'endroit en question.

10. *Objets en fer.*—Deux petits morceaux de fer ont été trouvés avec les deux poinçons, près de l'un des foyers, et font probablement partie des reliques. Un de ces morceaux paraît être un petit couteau ou un ciseau à taillant oblique, de trois pouces de large et tel que les sauvages ont pu le fabriquer avec un morceau de fer étranger, obtenu des premiers voyageurs européens, fig. 15. L'autre est un morceau carré de fer uni, peut être faisait-il partie d'un grand couteau.

La valeur historique de ces reliques dépend en grande partie

de la réponse à la question si elles appartiennent aux aborigènes qui habitaient Hochelaga à l'époque de sa découverte par Cartier, ou si elles doivent se rapporter à une occupation antérieure ou subséquente de l'Ile par les Sauvages.

Le 3 Octobre 1535, Jacques Cartier débarquait dans l'Ile de Montréal et visitait un village sauvage qu'il appelle Hochelaga, nom qui paraît désigner le district plutôt que la ville elle-même. En 1540 (1), dans son troisième voyage, dont il ne reste malheureusement qu'une partie, il indique, vraisemblablement à la même place, un village qu'il appelle Tutonaguy ; et comme il avait appris en même temps à donner le nom d'Hochelaga à une étendue de pays, il est probable que c'est le même endroit appelé précédemment Hochelaga. En 1603 (2) Champlain laisse voir que Hochelaga avait disparu, ou n'existait plus. Il n'en est plus question jusqu'en 1642, époque de la fondation de Montréal par les Français sous le Sieur Maisonneuve (3). A cette occasion les relations des Jésuites nous donnent des détails très-intéressants sur le sort d'Hochelaga (1642 ch. 9). Ils nous apprennent qu'alors il ne restait plus d'autres traces de l'Hochelaga de Cartier qu'un nom donné à l'Ile par les sauvages, indiquant qu'elle avait été le site d'un village ou d'un fort. De plus deux sauvages âgés, qui accompagnaient quelques-uns des nouveaux colons au sommet de la montagne, affirmèrent qu'ils étaient les descendants des anciens habitants ; que leur tribu avait jadis habité tout le pays environnant, même le sud du fleuve et possédait plusieurs village populeux ! les Hurons qui étaient leurs ennemis les en avaient chassés, et quelques-uns d'entre eux s'étaient réfugiés chez les Abénaquis, d'autres chez les Iroquois, d'autres chez les Hurons même. Un de ces Sauvages ajouta que son grand-père avait cultivé la place même où ils étaient, et s'étendit sur l'excellence du sol et du climat pour la culture du blé d'Inde ; mais les Iroquois étaient trop redoutables pour leur permettre d'occuper l'île de nouveau. Les

---

(1) M. Dawson a suivi la traduction du 3me voyage de Cartier, publiée par la Société Historique de Québec. Mais c'est en 1541 que ce voyage a eu lieu. [Red. J. I. P.]

(2) La relation du voyage de Champlain en 1603, est extrêmement rare. Il n'y en a peut-être en Canada qu'une *copie*, qui appartient à M. l'abbé Verreau. [Red.]

(3) M de Maisonneuve, comme on sait, avait été nommé gouverneur par la *Société du Montréal*. [Red.]

missionnaires remarquent de plus que ce peuple, autrefois sédentaire et cultivateur était devenu errant par suite des dangers auxquels il était exposé, fait très important, comme nous le verrons plus loin. Un de ces hommes dont nous parlons s'appelait Atcheast, et d'autres détails montrent qu'il faisait partie d'une troupe que les missionnaires regardaient comme parlant l'Algonquin.



Fig. 14.

Fig. 15.

Les Français les invitèrent à revenir dans l'île de Montréal et leur promirent de les protéger contre les Iroquois, mais ils ne paraissent pas avoir surmonté leurs craintes jusqu'à la conclusion de la paix en 1646. Alors un certain nombre de familles, et parmi elles, dit-on, quelques descendants des anciens habitants formèrent un établissement qui ne paraît avoir existé que peu de temps, parce que la crainte des Iroquois s'empara encore d'eux. Cependant quelques-uns demeurèrent assez longtemps pour semer du blé d'Inde. A l'époque où nous sommes, nous voyons donc établi ce fait important, que ceux qui se regardaient comme les habitants primitifs de Montréal étaient de la langue Algonquine et que le nom de leur tribu était Ononchataranons, (1) ou Iroquet. Leur chef était alors Taouichkaron. C'est la deuxième mention historique que je trouve de ce peuple, il semble se disperser, ou disparaître de Montréal au commencement de la guerre avec les Iroquois l'année suivante. De ce qui précède, il résulte que si,

(1) Ononchataronon était le nom donné à cette tribu algonquine par les Hurons qui terminaient en *ronon* les noms de peuple ; on l'appelait encore l'*Iroquet* d'un de ses chefs. [Red.]

comme la chose paraît certaine, les restes qui viennent d'être trouvés indiquent l'emplacement d'un ancien village sauvage, ils doivent avoir appartenu ou à l'Hochelaga de Cartier, ou au dernier établissement de 1646, à moins toute fois que ce dernier n'ait occupé précisément la même position que le premier : dans ce cas il serait difficile de distinguer les restes de l'un de ceux de l'autre. Quant à la seconde et à la troisième alternative, il semble qu'après l'occupation de l'île par les Français et à une époque où les missionnaires travaillaient avec succès parmi ces nations, le terrain occupé par leur village devrait présenter plus de traces de leur commerce avec les européens qu'on n'en rencontre dans l'endroit en question. Avec la crainte qu'ils avaient des Iroquois, ils se seraient probablement établis aussi près que possible de leurs alliés dont les habitations étaient sur le bord de la rivière. De-plus, il paraît impossible qu'une aussi grande quantité de fragments de poterie et d'autres restes fût le résultat du séjour de quelques familles pendant une année seulement. Ils indiquent plutôt un lieu habité pendant longtemps. Ces raisons m'engagent à regarder comme l'alternative la plus probable, que le lieu en question est le site du village primitif visité par Cartier en 1535, à moins que nous trouvions dans son récit quelque raison qui nous fasse rejeter cette conclusion.

Afin que le lecteur puisse juger par lui-même, je cite ici la narration même de cet ancien voyageur si attentif, que je reproduis de l'excellente traduction anglaise de Hakluyt avec quelques changements suggérés par le professeur Darey du Collége McGill qui a eu la complaisance de comparer le français donné par la Société Littéraire et Historique de Québec. Entre ces deux textes il y a de nombreuses différences qui proviennent sans doute en partie de ce que la traduction d'Hackluyt a été faite sur les anciennes éditions, perdues maintenant ; mais quelques-uns sont bien évidemment des erreurs de la traduction. L'extrait suivant se rapporte au jour qui suivit l'arrivée de Cartier dans l'île de Montréal, où il débarqua, pense-t-on au pied du Courant. (1) “ Le len-

(1) Au lieu de *retraduire* en français le passage d'Hackluyt cité par le Principal Dawson, nous avons cru qu'il valait mieux donner le texte de Cartier tel que publié par la Société Littéraire et Historique de Québec. Nous ferons observer que ce texte, copié à la bibliothèque impériale de Paris, sur un manuscrit qui paraît dater du milieu du 16e siècle, diffère encore en quelques endroits de la traduction de Hackluyt corrigée par le Principal Dawson et de la traduction de Ramusio qui est en général faite avec beaucoup de soin. Nous indiquons en note

demain au plus matin, le capitaine s'accoustra, et fit mettre ses gens en ordre pour aller voir la ville et demeurance du dit peuple, et une montagne qui est jacente à la dite ville, où allèrent avec le dit Capitaine les (1) gentils-hommes, et vingt mariniers, et laissa le parsus pour la garde des barques, et prit trois hommes de la dite ville Hochelaga pour les mener et conduire au dit lieu. Et nous estant enchemin, le trouvasmes aussi battu (2) qu'il soit possible de voir, en la plus belle terre et meilleure plaine (3) des chênes aussi beaux qu'il y en ait en forêt de France, sous lesquels estoit toute la terre couverte de glands. Et nous ayant fait environ une lieue et demie (4) trouvasmes sur le chemin l'un des principaux Seigneurs de la dite ville Hochelaga, avec plusieurs personnes, lequel nous fist signe qu'il se fallait reposer au dit lieu près un feu qu'ils avoient fait au dit chemin. (5) Et lors commença le dit Seigneur à faire un sermon et preschement, comme cidevant est dit être leur coutume de faire joye et connaissance, en faisant celui Seigneur chère au dit Capitaine et sa compagnie; lequel Capitaine lui donna une couple de haches et une couple de couteaux, avec une Croix et remenbrance du Crucifix qu'il lui fist baiser, et lui pendit au col; de quoi il rendit grâce au dit Capitaine. Ce fait, marchasmes plus outre, et environ demie lieuë de là commençames à trouver les terres labourées, et belles grandes campagnes pleines de blé de leurs terres, qui est comme mil de Brésil, aussi gros ou plus, duquel ils vivent, ainsi que nous faisons du froment. Et au parmi d'icelles campagnes, est située et assise la dite ville de Hochelaga, près et joignante une montagne qui est à l'entour d'icelle, bien labourée et fort fertile (6); de dessus laquelle on voit fort loin. Nous nom-

---

les différences qui nous semblent les plus importantes. M. Faribault paraît douter si le manuscrit français est original ou si ce n'est pas une *retraduction*. [Red]

(2) La traduction de Hackluyt dit *cinq*. [Red.]

(3) Fréquenté (Hac : et Ramusio). [Red.]

(4) Le mot n'est pas dans Hackluyt : il peut cependant avoir quelque importance dans la question présente. [Red.]

(5) 4 ou 5 milles, (Hac :) [Red.]

(6) Ce que nous fîmes (Hac : et Ram). [Red.]

(7) Littéralement qui l'entoure, bien cultivée et très fertile. (Note de l'auteur); la traduction de Ramusio dit : " con una montagna cultivata tutta a torno et molto fertile, sopra la qual si vede molto lontano." Ce qui voudrait dire *cultivée tout autour*. [Red]

masmes icelle montagne le Mont Royal. La dite ville est toute ronde, et close de bois à trois rangs, en façon d'une pyramide croisée par le haut, ayant la rangée du parmi en façon de ligne perpendiculaire, puis rangée de bois couchéz de long, bien oints et cousus à leur mode, et est de la hauteur d'environ deux lances. (1) Et n'y a en icelle ville qu'une porte et entrée, qui ferme à barres, sur laquelle et en plusieurs endroits de la dite clôture y a manière de galeries et échelles à y monter, lesquelles sont garnies de roches et cailloux pour la garde et défense d'icelle. Il y a dans icelle ville environ (2) cinquante maisons, longues d'environ cinquante pas au plus chacune, et douze ou quinze pas de large, toutes faites de bois, couvertes et garnies de grandes écorces et pelures des dits bois, aussi larges que tables, bien cousues artificiellement selon leur mode ; et par dedans icelles, y a plusieurs aires et chambres ; et au milieu d'icelles maisons y a une grande salle par terre, où font leur feu et vivent en communauté, puis se retirent en leurs dites chambres les hommes avec leurs femmes et enfans. Et pareillement ont gréniers (3) au haut de leurs maisons, où mettent leur blé, duquel ils font leur pain qu'ils appellent *Caraconi*, et le font en la manière ci-après. Ils ont des piles de bois, comme à piler chanvre, et battent avec pilons de bois le dit blé en poudre, puis l'amassent en pâte, et en font des tourteaux qu'ils mettent sur une pierre (4), puis le couvrent de cailloux chauds, et ainsi cuisent leur pain en lieu de four. Ils font pareillement force potages du dit blé, et de fêves et pois, desquels ils ont assez ; et aussi de gros comcombres (5) et autres fruits. Ils ont aussi de grands vaisseaux comme tonnes en leurs maisons, où ils mettent leur poisson, savoir: anguilles (6), et autres qui sèchent à la fumée (7) durant l'été, et en vivent en hiver, et de ce font un grand amas, comme avons vu par expérience. Tout

---

(1) La gravure de Ramusio indiquerait une hauteur d'environ 16 pieds. [Auteur.]

(2) Au plus, (Hackluyt). [Red.]

(3) Ceci s'accorde bien avec la description de Champlain. [Red.]

(4) Large pierre chaude, (Hackluyt et Ramusio). [Red.]

(5) Cosi melloni assui et cocomeri grandi, (Ramusio). [Red.]

(6) Ni Ramusio, ni Hackluyt ne mettent ce mot. [Red.]

(7) Au soleil, (Ramusio). [Red.]

leur vivre est sans aucun goût de sel, et couchent sur écorces de bois étendues sur la terre, avec méchantes (1) couvertures de peaux, de quoi font leurs vêtements, savoir : Loirs (2), Bièvres (3), Martres, Renards, Chats-sauvages, Daims, Cerfs, et autres sauvagines ; mais la plus grand part d'eux sont quasi tout nuds (4).

La plus précieuse chose qu'ils aient en ce monde, est ***Esurgni*** (5), lequel est blanc (6), et le prennent au dit fleuve en cornibots en la manière qui en suit. Quand un homme a desservi la mort, ou qu'ils ont pris aucun ennemi à la guerre, ils le tuent, puis l'incisent (7) sur les fesses et cuisses, et par les jambes, bras et épaules à grandes taillades ; puis ès lieux où est le dit ***Esurgni*** avalent le dit corps au fond de l'eau, et le laissent dix ou douze heures, puis le retirent à mont, et trouvent dedans les dites taillades et incisions les dits cornibots, desquels ils font des patenostres, et de ce usent comme nous faisons d'or et d'argent, et le tiennent la plus précieuse chose du monde. Il a la vertu d'étancher le sang des nazilles : car nous l'avons expérimenté. Ce dit peuple ne s'adonne qu'à labourage et pêcherie pour vivre ; car des biens de ce monde ne font compte, parce qu'ils n'en ont connaissance, et qu'ils ne bougent de leur pays, et ne sont ambulatoires comme ceux du Canada et Saguenay, nonobstant que les dits canadiens leur soient sujets avec huit ou neuf autres peuples sur le dit fleuve.

---

(1) Ce mot n'est pas dans Hackluyt. [Red.]

(2) Rat musqué, (Auteur)

(3) Nom ancien du castor. [Red.]

(4) Cette dernière phrase manque dans Ramusio. [Red.]

(5) Ce mot semble avoir embarrassé les traducteurs. C'est probablement le nom local de quelque coquille qui devait ressembler à celles employées par les sauvages pour leur porcelaine. J'oserai suggérer qu'il est formé de *cornet*, nom employé par les anciens écrivains français pour désigner des coquilles du genre *volute*, et qui est un terme technique en conchyliologie. Dans ce cas, il est probable que l'Esurgny était fait avec les coquilles de quelques-unes de nos espèces de Melanie ou Paludine, comme les sauvages du bord de la mer employaient pour leur rasade et leurs ornements les coquilles du Purpura lapillus et du Dentalium. Il est aussi possible que Cartier ait mal compris la manière de se procurer ces coquilles, et sa narration se rapporte à quelque pratique de la faire chercher par les criminels et les prisonniers dans les parties les plus profondes du fleuve, (Aut.).

(6) Comme neige, (Ramusio). [Red.]

(7) Avec certains couteaux, (Hack.). [Red.]

“ Ainsi, comme fumes arrivés auprès d'icelle ville, se rendirent au-devant de nous grand nombre des habitants d'icelle, lesquels à leur façon de faire nous firent bon accueil, et par nos guides et conducteurs fusmes menés au milieu d'icelle ville, où il y a une place entre les maisons, spacieuse d'un jet de pierre en carré, ou environ, lesquels nous firent signe que nous arrétassions au dit lieu ; ce que nous fismes ; et tout soudain s'assemblèrent toutes les femmes et filles de la dite ville, dont une partie estaient chargées d'enfans entre leurs bras, qui nous vinrent baiser le visage, bras et autres endroits de dessus le corps où ils pouvaient toucher, pleurans de joie de nous voir, nous faisans la meilleure chère qu'il leur estoit possible, en nous faisans signes qu'il nous plut toucher leurs dits enfants. Après ces choses faites, les hommes firent retirer les femmes, et s'assirent sur la terre à l'entour de nous, comme si eussions voulu jouer un mystère (1). Et tout incontinent revinrent plusieurs femmes qui apportèrent chacune une natte quarrée, en façon de tapisserie, et les étendirent sur la terre au milieu de la dite place, et nous firent mettre sur icelles. Après lesquelles choses ainsi faites, fut apporté par neuf ou dix hommes le Roy et Seigneur du dit païs, qu'ils appellent en leur langue *Agouhanna,* lequel estoit assis sur une grande peau de cerf, et le vinrent poser dans la dite place sur les dites nattes près du Capitaine, en faisant signe que c'estoit leur Seigneur. Celui Agouhanna étoit de l'âge d'environ cinquante ans, et n'estoit mieux accoutré que les autres, fors qu'il avait à l'entour de la teste une manière de lisière rouge pour sa couronne, faite de poil d'hérissons (2), et estoit celui Seigneur tout perclus et malade de ses membres. Après qu'il eût fait son signe de salut au dit Capitaine et à ses gens, en leur faisant signes évidens qu'ils fussent les bienvenus, il montra ses bras et jambes au dit Capitaine, le priant les vouloir toucher, comme s'il lui eût demandé guérison de sa santé (3). Et lors le Capitaine commença à lui frotter les bras et jambes avec les mains, et prit le dit Agouhanna la lizière et couronne qu'il avoit sur sa tête, et la donna au dit Capitaine ; et tout incontinent furent amenés au dit Capitaine plusieurs malades, comme aveugles, borgnes, boîteux, impotents, et gens si très vieux que les paupières

(1) Quelque comédie ou quelque mystère, (Ramusio et Hackluyt). (Red.)

(2) Porcs-épics. [Aut.]

(3) Cette dernière phrase ne se trouve ni dans Hackluyt, ni dans Ramusio. (Red.)

des yeux leur pendaient sur les joues, et les seyoient et couchoient près du dit Capitaine pour les toucher: tellement qu'il sembloit que Dieu fut là descendu pour les guérir.

Le dit Capitaine voyant la pitié et foy de ce dit peuple, dit l'Evangile St. Jean, sçavoir: l'*In principio*, faisant le signe de la Croix sur les pauvres malades, priant Dieu qu'il leur donnât connaissance de notre saincte Foy, et de la Passion de Notre Sauveur (1) et grâce de recouvrer chrétienté et baptesme. Puis print le dit Capitaine une paire d'heures, et tout hautement lut mot à mot la Passion de Notre-Seigneur, si que tous les assistans la purent ouïr, où tout ce pauvre peuple fit un grand silence, et furent merveilleusement bien entendibles, regardans le ciel et faisans pareilles cérémonies qu'ils nous voyoient faire. Après laquelle fit le dit Capitaine ranger tous les hommes d'un côté, les femmes d'un autre, et les enfans d'autre, et donna ès principaux et autres, des couteaux et des hachots, et aux femmes des patenotres, et autres menues choses, puis jetta parmi la place et entre les dits enfans des petites bagues et *Agnus Dei*, d'étain, de quoy menèrent une merveilleuse joie. Ce fait, le Capitaine commanda de sonner les trompettes et autres instruments de musique de quoy le dit peuple fut fort réjoui. Après lesquelles choses, nous prismes congé d'eux, et nous retirasmes. Voyant ce, les femmes se mirent audevant de nous pour nous arrêter, et nous apportèrent de leurs vivres lesquels ils nous avaient apprestés, savoir: poisson, potages, fèves, pain (2) et autres choses pour nous cuider faire repaistre et dîner au dit lieu. Et pour ce que les dits vivres n'estoient à nostre gout, et qu'il n'y avoit gout de sel, les remerciasmes, leur faisant signe que nous n'avions besoin de repaistre.

Après que nous fusmes sortis de la dite ville, fusmes conduits par plusieurs hommes et femmes d'icelle sur la montagne devant dite, qui est par nous nommée Mont-Royal, distante du dit lieu d'un quart de lieue (3); et nous, estant sur la dite montagne eusmes vue et connaissance de plus de trente lieues à l'environ d'icelle, dont il y a vers le Nord une rangée de montagnes, qui sont Est et Ouest gisantes, et autant vers le Su; entre lesquelles montagnes est la

(1) Ces mots ne se trouvent ni dans Ramusio, ni dans Hackluyt. (Red.)

(2) Ce mot n'est ni dans Ramusio, ni dans Hackluyt. (Red.)

(3) D'un peu moins d'un mille. (Ramusio.) (Red.)

terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, unie et plaine : et par le milieu des dites terres, voyons le dit fleuve outre le lieu où estoient demeurées nos barques, où il y a un saut d'eau le plus impétueux qu'il soit possible de voir, lequel ne nous fut possible de passer (1) ; et voyions le dit fleuve tant que l'on pouvait regarder grand, large, et spacieux, qui allait au Su-Ouest, et passoit par auprès de trois belles montagnes rondes que nous voyions et estimions qu'elles estoient à environ quinze lieues de nous ; et nous fut dit et montré par signes par les trois hommes (2) qui nous avoient conduit qu'il y avoit trois itieux Sauts d'eau au dit fleuve, comme celui où estoient nos dites barques ; mais (3) nous ne pusmes entendre quelle distance il y avait entre l'un et l'autre. Puis nous montraient que les dits sauts passés, l'on pouvait naviguer plus de trois lunes par le dit fleuve. (4) Et là dessus me souvient, que Donnacona Seigneur des Canadiens nous a dit, quelquefois avoir esté à une autre terre, où ils sont une lune à aller avec leurs barques depuis Canada jusqu'à la dite terre, en laquelle il croit force Canelle et Girofle. Ils appellent la dite Canelle *Adotathui*, le Girofle *Canonotka*. Et outre nous monstroient, que le long des dites montagnes estant vers le Nord, il y a une grande rivière qui descend de l'occident comme le dit fleuve. Nous estimons que c'est la rivière qui passe par le Royaume et Province du Saguenay ; et sans que leur fissions aucune demande et signe, prisrent la chaisne du sillet du Capitaine qui est d'argent, et un manche de poignard qui estait de laiton jaune comme or, lequel estoit au côté de nos mariniers et montroient que cela venait d'amont le dit fleuve, et qu'il y avait des *Agojudas* (5) ; qui est à dire mauvaises gens, qui estoient armés jusques sur les doigts, nous montrant la façon de leurs armures, qui sont de cordes, de bois lacés et tissus ensemble : nous donnans à entendre, que les dits Agojudas menoient la guerre continuelle les uns ès autres ; mais par défaut de langue, ne pusmes avoir connaissance combien il y avait jusques au dit pays. Le dit Capitaine

(1) Cette dernière phrase manque dans Ramusio. (Red.)

(2) Ces mots ne se trouvent ni dans Ramusio ni dans Hackluyt. (Red.)

(3) Comme nous ne comprenions pas leur langue. (Ramusio). (Red.)

(4) Tout ce qui suit jusqu'aux mots : " et outre " manque également dans Ramusio et dans Hackluyt. (Red.)

(5) *Agouronda*. (Ramusio). (Red.)

leur montra du cuivre rouge, qu'ils appellent ***Caquedaze*** (1), leur montrant vers le dit lieu, et demandant par signe s'il venoit de là. Ils commencèrent à secouer la teste, disant que non et montrant qu'il venait du Saguenay, qui est au contraire du précédent. Aprés lesquelles choses ainsy vues et ente... s nous retirasmes à nos barques, qui ne fut sans avoir conduite d... nd nombre du dit peuple, dont partie d'eux quand venoient nos gens las, les chargeoient sur eux comme sur chevaux, et les portoient."

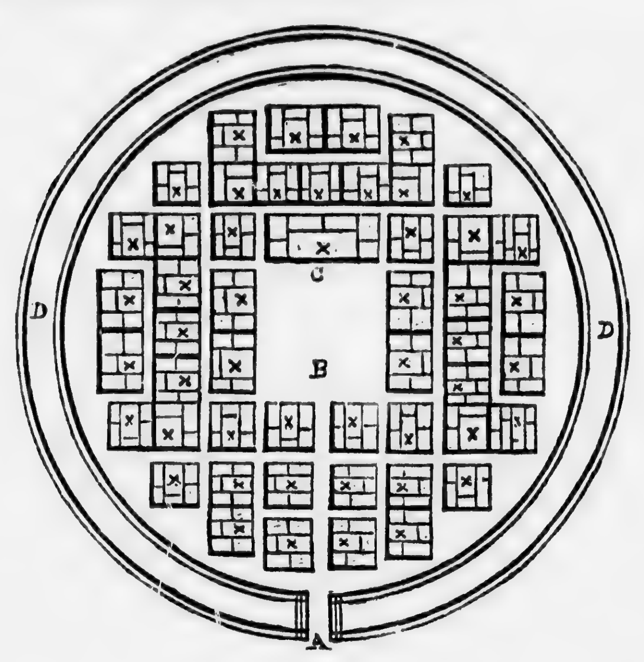


Fig. 16.

A, porte ; B, carré ; C, maison du chef ; D, palissade de défense.

L'édition originale des voyages de Cartier paraît avoir été illustrée de cartes ou de plans ; il en existe une représentant Hochelaga dans la traduction italienne de Ramusio (2) publiée à Vénise en 1560. C'est une espèce de vue idéale à vol d'oiseau faite ou sur les lieux ou d'après souvenir. Une copie réduite des

---

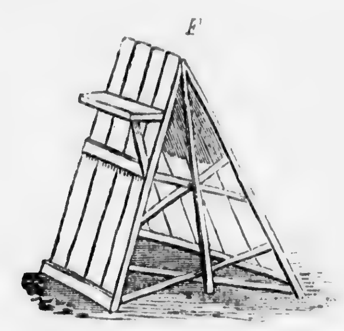
(1) *Caignetadze*, 2e voyage ; *aignataze*, 1er voyage. (Ramusio). (Réd.)

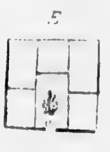
(2) C'est à M. l'Abbé Verreau, Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, que je dois d'avoir pu consulter cet ouvrage. (Aut.)

parties les plus importantes est donnée fig. 16. Elle montre la construction de ces palissades de bois, la forme et l'arrangement des maisons et elle donne une idée grossière de l'aspect des environs. Elle nous permet de comprendre les dimensions que Cartier donne aux habitations : ces dimensions évidemment ne se rapportent pas à des demeures particulières qui sont carrées, mais à une suite de quatre ou cinq maisons. De plus elle donne environ 120 verges pour le diamètre de l'enceinte circulaire, et environ 30 verges pour chacun des côtés du carré placé au centre. Elle montre encore que le village était situé près de la base de la montagne, (laquelle ne paraît pas cependant, parceque le point de vue était pris du sud), qu'il y avait un petit ruisseau à l'ouest et probablement un autre à une grande distance vers l'est.

Comparant la description de Cartier avec les détails postérieurs des Jésuites nous pouvons, je pense, arriver aux conclusions suivantes sur l'emplacement d'Hochelaga. Cet emplacement était non seulement éloigné de 4 ou 5 milles de la place où Cartier débarqua au pied du courant ; mais encore à quelque distance du fleuve, au pied de la montagne, sur une terrasse sabloneuse qui est plus propre que toute autre partie de l'île à la venue du chêne et la culture du blé-d'inde telle que les Sauvages la faisaient. Il était situé à un quart de lieue du sommet de la montagne, à l'est d'un petit ruisseau qui en descendait et en face d'un autre ruisseau semblable qui coulait au nord-ouest, et comprenait dans un diamètre d'environ 120 verges un amas assez dense de cabanes. Toutes ces indications correspondent à l'endroit en question, et si le village fut détruit avant 1603 et toutes les constructions de bois consumées par le feu, il ne devait en rester aucune trace en 1642, et le sol était probablement à cette époque couvert d'arbustes et de jeunes arbres. Mais la tradition des sauvages pouvait avoir conservé le souvenir de l'endroit, et si, comme il n'y a aucun motif d'en douter, l'endroit mentionné dans la relation des Jésuites était le front de l'escarpement de la montagne, leurs compagnons auraient eu tout à leurs pieds l'ancienne résidence de leurs pères, et leur remarque sur le climat et la position auraient été exactes et nécessairement dictées par le spectacle qu'ils avaient sous les yeux. Je ne prétends pas que cette preuve soit certainement assez évidente pour identifier le site ; mais si nous considérons en même temps les restes que nous venons de trouver, nous sommes suffisamment autorisés à croire que c'est là l'emplacement le plus probable d'Hochelaga, jusqu'à ce qu'on donne des preuves plus certaines en faveur d'un autre endroit.

La seule objection de quelque poids qui se présente à mon esprit en ce moment, c'est le petit nombre de cadavres trouvés. Si cette place avait été habitée pendant longtemps et si le peuple a été dans l'usage d'ensevelir ses morts près de leurs demeures, nous pouvons espérer trouver un cimetière plus vaste. Mais nous ne savons pas combien de temps Hochelaga a existé au temps de Cartier, et les excavations qui ont été faites ne sont pas suffisantes pour constater le nombre de tombes. De plus ce peuple avait peut-être la coutume, attribuée par Charlevoix à d'autres tribus, de déterrer ses morts tous les 8 ou 10 ans et d'aller, après une fête solennelle en leur honneur, les ensevelir dans un même endroit, souvent assez éloigné du village. On doit aussi observer que ces corps ont été ensevelis suivant l'usage primitif des sauvages, et l'état où ils sont indique une antiquité plus que suffisante pour qu'on les puisse supposer enterrés à une époque aussi reculée que celle du voyage de Cartier.





E, plan d'une maison : *a*, entrée et place du feu ; F, section d'une partie de la palissade.

Je ne puis terminer cet article sans exposer sur les annales préhistoriques de Montréal quelques conclusions qui découlent des faits établis plus haut.

I. Les aborigènes de Montréal étaient de race algonquine (1).

Cartier indique évidemment comme identiques les langues parlées à Stadaconé ou Québec et à Hochelaga. Plusieurs mots qu'il

(1) On les a regardé généralement comme Iroquois ou Hurons, sans aucune autre raison apparente que leur vie sédentaire et agricole. [Aut.]

Pour des raisons que nous n'avons ni le temps, ni l'espace de développer, nous doutons encore contre l'opinion du savant auteur, que les sauvages dont il est question fussent Algonquins. [Red.]

cite incidemment sont les mêmes ou n'offrent qu'une légère différence et il ne donne qu'un vocabulaire pour ces deux places. Cela s'accorde parfaitement avec ce que disent expressément les relations des Jésuites, que cette tribu dont les ancêtres avaient habité Montréal parlaient la langue Algonquine et à l'époque de Cartier et en 1642. Ce peuple était en même temps politiquement et socialement uni aux Algonquins du bas du fleuve. De plus, les habitants d'Hochelaga informent Cartier que le pays au sud-ouest était habité par un peuple ennemi, redoutable à la guerre ; ce peuple peut être les Hurons, ou les Iroquois, ou tous les deux ; et, ce qui s'accorde avec cette supposition, c'est que les Jésuites apprennent en 1642 que les Hurons avaient détruit ce village ; que ce peuple avait autrefois été l'ennemi des Algonquins, quoiqu'alors il fût en paix avec lui.

II. Au temps de Cartier, les habitants de Montréal et de ses environs fuyaient devant les Iroquois et les Hurons, et peu de temps après ils perdaient finalement la possession de l'île de Montréal. Le récit des deux Indiens en 1642 suppose qu'à une époque plus ancienne les Algonquins s'étaient étendus au loin dans le sud et l'ouest de Montréal. Cette tradition ressemble beaucoup à celle des Delawares, dont les ancêtres, alliés aux Iroquois, (quoique ceux-ci plus tard eussent eû des démelès avec les Delawares comme avec les Hurons,) auraient chassé devant eux les Alligewe, peuple qui habitait comme les Algonquins des villages entourés de remparts de bois. Ces deux histoires marchent absolument de pair, si elles ne font pas partie d'un de ces grands mouvements de population. Nous apprenons de plus des missionnaires Jésuites qu'une partie des Algonquins chassés fut absorbée par les Hurons et les Iroquois, fait important pour ceux qui étudient les traits physiques et sociaux de chacune de ces races.

III. Le déplacement des Algonquins tendait à les réduire à un degré plus bas de barbarie. Cartier regarde évidemment le peuple d'Hochelaga comme plus stationnaire et plus agricole que ceux placés plus à l'est, et il est naturel qu'un peuple demi-civilisé, lorsqu'il ne peut vivre en sécurité et qu'il se trouve poussé sous un climat moins favorable, devienne plus grossier, et plus errant, comme nous apprenons par les Jésuites que tel a été le cas pour les descendants de ces peuples.

Si Hochelaga avec ses champs bien cultivés, avec sa population stationnaire et peu guerrière en apparence, était seulement

un reste d'une multitude de villages semblables autrefois, répandus sur la grande plaine du Bas-Canada, mais détruits bien avant la colonisation du pays par les Français, nous aurions actuellement ici un exemple historique de ces déplacements de tribus sédentaires et pacifiques, déplacements qui paraissent s'être opérés d'une manière si étendue en Amérique. Nos Algonquins primitifs de Montréal pourraient donc prétendre descendre de ces races demi-civilisées, dont les restes répandus dans les différentes parties de l'Amérique du nord, ont excité tant de recherches. Si Cartier était arrivé quelques années plus tard, il n'aurait pas trouvé d'Hochelaga. Fût-il arrivé un siècle plus tôt, il aurait vu plusieurs villages semblables sur une contrée occupée dans son temps par des races hostiles.

Ces réflexions ne sont pas de simples spéculations; elles ouvrent la voie à des recherches utiles. Jusqu'à quel point la civilisation des Iroquois et des Hurons était-elle empruntée à ces races qu'ils déplacèrent? Quelle est actuellement la différence de ces restes trouvés à Montréal et ceux des Hurons dans le Haut-Canada? Y a-t-il quelques restes de villages dans le Bas-Canada, qui puisse confirmer le récit de ces deux anciens sauvages en 1642?

A ces questions, je n'ai pas l'intention de répondre; je me contente de diriger mon attention vers ces restes récemment découverts près de ma demeure, et qui seront, je l'espère, recueillis et conservés avec tout le soin que demande leur importance comme souvenirs historiques. C'est dans la persuasion que j'ai de leur importance, dans le désir de préserver de l'oubli les dernières reliques d'une tribu éteinte, que je chercherai l'excuse de m'être occupé d'un sujet qui ne se rapporte pas directement à mes études ordinaires, mais qui est, comme recherche éthnologique, du ressort de ce journal.

NOTE.—Pour ce qui regarde les gros concombres et les fèves dont parle Cartier, on peut remarquer que suivant l'opinion de feu le Dr. Harris et du Professeur Gray, qui tous deux se sont occupés de ce sujet, les aborigènes de l'Est de l'Amérique possédaient et cultivaient certainement la citrouille commune et quelques espèces de courges et probablement deux sortes de fèves, quoique ces plantes ne soient pas indigènes au nord du Mexique. Leur culture, comme celle du blé, doit avoir passé des pays du sud à ceux du nord. [Auteur.]

Nouvelle Note sur les Antiquités Aborigènes trouvées à Montréal.

Depuis la publication de mon premier mémoire, on a terminé les travaux de déblayement commencés sur le site de l'ancien village sauvage dont je parlais, et maintenant que toute la couche supérieure de sable a été enlevée, le terrain a perdu sa forme et son apparence primitive, et il est peu probable qu'on y fasse plus tard de nouvelles découvertes. Tous les travaux ont été surveillés avec soin dans le cours de l'année dernière ; des fouilles spéciales ont été pratiquées aux endroits qui promettaient le plus ; nous avons pu ainsi découvrir de nouveaux objets dont plusieurs offrent beaucoup d'intérêt.

M. Murphy, membre de cette société, a contribué à nos recherches, et a réussi à former une collection considérable : je dois à l'obligeance de M. Dand, chargé de surveiller les ouvriers, divers spécimens aussi bien que l'indication de quelques endroits les plus favorables aux fouilles. Dans les faits dernièrement constatés, il n'y a absolument rien qui puisse m'engager à modifier l'opinion que j'émets dans mon premier article : cet endroit est sans aucun doute le site d'un ancien village sauvage, probablement celui que Cartier désigne sous le nom d'Hochelaga. Ces conclusions sont même corroborées par les dernières observations.

Le terrain qui renferme ces restes s'étend de la rue Mansfield à une ligne tirée un peu à l'ouest de la rue Metcalfe, d'un côté, et de l'autre, il commence un peu au sud de *Burnside Place* et se termine à 60 verges environ de la rue Sherbrooke : dans cet espace reserré qui n'excède pas 2 acres impériaux, 20 squelettes ont été trouvés depuis 12 mois, et les ouvriers assurent que les endroits déblayés les années précédentes en renfermaient une bien plus grande quantité. Nous avons pu constater les places de plusieurs

centaines d'anciens foyers et d'au moins 10 à 12 huttes ou cabanes. Dans quelques cas les cabanes semblent avoir été élevées au-dessus d'un cimetière, comme si une génération avait voulu établir sa demeure sur le tombeau d'une autre. L'emplacement de ces habitations, sur quelques points, offre, jusqu'à la profondeur de 3 pieds, une masse noire, saturée de matières carbonisées et remplie d'ossements d'animaux sauvages, de charbon de bois, de poterie et de débris d'ustensiles en os ou en pierre. Cette masse noire paraît en même temps formée de plusieurs couches, comme si on l'avait déposée successivement sur les parties les plus basses du terrain.

L'espace de temps pendant lequel cet emplacement a été habité, se trouve aussi indiqué par l'état de conservation plus ou moins parfait des [ossements et des instruments en os, dont un certain nombre, dans les couches inférieures, paraissent certainement plus anciens que ceux qui se trouvent plus près de la surface. La même conclusion peut aussi se tirer de la grande quantité de poteries de différents modèles, et des restes abondants de nourriture animale répandus ensemble dans le terrain décrit plus haut.

Tout cela fait voir que les aborigènes y ont fait un long séjour, et tandis que d'un côté, l'absence cemplète, sur les points fouillés pour la première fois, d'objets de manufacture européenne, suppose une date qui remonte à la découverte du pays ; de l'autre côté, leur présence, dans des circonstances qui empêchent de l'attribuer au bouleversement postérieur de la surface du sol, suffit pour montrer que le village existait encore à l'arrivée des Européens. D'autres faits qui se rapportent à ces différents points ressortiront de l'ensemble des détails que je vais donner sur les articles trouvés depuis la publication de mon premier mémoire.

Restes humains.—On a encore découvert un grand nombre de crânes ; mais plusieurs sont trop fragiles pour être conservés. Leur conformation accuse le même type que ceux qui ont déjàété décrits.

Voici les mesures de cinq crânes qui ont été le mieux conservés :

	No. 4.	No. 5.	No. 6.	No. 7.	No. 8.
Diamètre longitudinal	$6\frac{3}{4}$ pcs.	7 pcs.	$7\frac{1}{4}$ pcs.	$8\frac{1}{4}$ pcs.	7 pcs.
" pariétal	$5\frac{1}{2}$	$5\frac{1}{2}$	$5\frac{1}{8}$	$5\frac{3}{4}$	$5\frac{3}{4}$
" frontal	$4\frac{5}{8}$	$4\frac{3}{8}$	$4\frac{1}{2}$	$4\frac{3}{4}$	$4\frac{1}{2}$
" vertical	$5\frac{1}{10}$	$5\frac{3}{4}$	$5\frac{1}{2}$	$5\frac{5}{8}$	$5\frac{1}{2}$
Arche intermastoïde	$11\frac{3}{4}$	12	0	$14\frac{1}{4}$	12
Ligne intermastoïde	5	5	0	$5\frac{3}{4}$	0
Arch. occipito-frontale	$13\frac{1}{2}$	$13\frac{3}{4}$	$14\frac{1}{2}$	$15\frac{1}{2}$	$13\frac{1}{2}$
Circonfér. horizontale	$19\frac{1}{2}$	20	$20\frac{1}{4}$	22	20

Le No. 4 fait partie de la collection de M. Guilbault. Les autres sont en ma possession. Les Nos. 5 et 6 appartiennent à des squelettes d'homme et de femme ensevelis ensemble. Ils ont les os Wormiens très-développés, ce qui n'existe pas chez les autres. Le No. 8 offre une distorsion latérale qui semble avoir partiellement existé pendant la vie ; mais qui doit avoir été augmentée par la pression du sol, après la destruction des parties molles.

J'étais très-désireux de m'assurer si la mesure des crânes pourrait jeter quelque lumière sur la question de savoir à quelle race sauvage en particulier appartenait ce peuple. Le professeur Wilson a eu la complaisance de me fournir pour cette étude les calculs suivants, qui présentent les proportions moyennes d'environ quarante crânes hurons et de trente autres supposés algonquins :

	Huron.	Algonquin.
Longueur..................	7,37 pouces	7,23 pouces.
Largeur....................	5,47 "	5,58 "
Hauteur....................	5,42 "	5,37 "

Ces chiffres font voir que le crâne des Algonquins est plus large, mais plus court et moins haut que celui des Hurons. Les dimensions des crânes d'Hochelaga, données plus haut et dans ma première note présentent entre elles tant de différence, qu'il est impossible de les comparer à cette moyenne. Les Nos. 3, 4 et 8 approchent beaucoup du type algonquin ; les Nos. 6 et 7, du type huron ; le No. 7 est remarquable par sa longueur, et, sous ce rapport, il diffère presque complètement du No. 4. Il est possible que le type crânial de la tribu d'Hochelaga renferme des différences plus grandes que n'en donnent les moyennes du professeur Wilson, ou que les individus dont nous avons trouvé les restes n'appartiennent pas à une même tribu. Dans chacune de ces suppositions, il nous aurait fallu un plus grand nombre de crânes pour établir, d'une manière satisfaisante, les points de comparaison ; par là, nous aurions pu laisser de côté ceux qui présentent une forme anormale et ceux qui accusent une origine étrangère. Il ne faut pas oublier, non plus, que dans un endroit central, au confluent de deux fleuves, à une époque où Hochelaga devait être le point de réunion des différentes tribus qui fuyaient devant les Iroquois et les Hurons, la population devait offrir beaucoup de mélange.

Les remarques qu'on va lire sont tirées d'un article publié par le professeur Wilson, dans le *Canadian Journal* du mois de septembre

“ Le Dr. Dawson, dans un mémoire plein d'intérêt, publié par le *Canadian Naturalist*, sur les “ antiquités aborigènes découvertes récemment dans l'île de Montréal,” nous a donné la description de 3 crânes, l'un de femme et deux d'homme, trouvés au milieu d'un grand nombre d'ossements humains, au pied de la montagne de Montréal. L'auteur pense, avec beaucoup de raison, que cet endroit a été le site de l'ancien Hochelaga, village sauvage visité par Cartier en 1535; mais il s'appuie sur des preuves moins convaincantes pour rapporter ces crânes au type algonquin. Depuis la publication de ce mémoire, mon attention a été attirée par le Dr. Dawson sur deux autres crânes, l'un d'homme et l'autre de femme qui sont maintenant dans le Musée du Collége McGill à Montréal. Le premier fournit un exemple encore plus frappant de déformation subie après la sépulture ; c'est le crâne d'un homme de quarante ans environ : ses dimensions approchent de la mesure moyenne des crânes iroquois et algonquins, mais il présente une distorsion laterale très-marquée, avec une dépression à la partie gauche et un renflement sur la droite.

“ Le front est aplati et fortement déprimé vers la droite, et ce côté est tellement rejeté en arrière par la déformation générale du crâne que la partie droite du prolongement annulaire de l'os frontal se trouve près d'un pouce en deça de celui de gauche. Tout le crâne se trouve proportionnellement rejeté du même côté en produisant un grand développement latéral aux protubérances pariétales et une projection irrégulière vers la droite de l'occiput. Le maxillaire droit supérieur et les os malaires sont détachés du crâne ; mais le maxillaire gauche et les os nasaux sont à leur place : les derniers accusent le nez développé et proéminent qui caractérise la physionomie du sauvage. Les os du crâne, à une légère exception près, ont conservé leur cohérence quoiqu'ils aient éprouvé une grande distorsion : dans ce cas, toutefois, l'ossification ne s'est produite à aucune des sutures. L'exception que nous venons de mentionner se rapporte au temporal gauche qui a éprouvé un déplacement partiel assez grand pour détacher le bord supérieur de la suture squameuse. Une partie de la base du crâne manque. On ne saurait révoquer en doute que cette distorsion ne doive être attribuée à une cause posthume, quand on met les condyles de la mâchoire inférieure en opposition avec les cavités glénoïdes : on voit alors non-seulement que les dents de devant ne rencontrent pas les dents correspondantes du maxillaire supérieur, mais encore que les deux premières incisives de cette mâ-

choire vont frapper contre la première canine droite ; par suite, les autres dents sont tellement en dehors de leur position normale, par rapport à celles de la mâchoire supérieure, qu'il leur aurait été impossible, en occupant la même place pendant la vie, d'opérer la mastication, à laquelle cependant elles ont servi, comme leur apparence usée le fait voir.

“ Cette grande distorsion devient encore plus apparente lorsqu'on examine le crâne à sa base. L'os a été fracturé, des fragments s'en sont détachés sous la pression, tandis que les os mastoïdes ont été tordus obliquement de sorte que celui de gauche se trouve d'un douce plus avancé que celui de droite. “Les circonstances dans lesquelles le crâne a été trouvé peuvent servir à jeter du jour sur la manière dont cette déformation posthume a été produite. Il était recouvert par un peu moins de deux pieds de terre dont le seul poids n'a pu produire ce changement de forme, et il était complètement rempli du sable fin dans lequel il était enterré. Supposons d'un côté que le corps soit demeuré sous cette légère couche de terre jusqu'à la destruction de tous les tissus de la cervelle et que le sable fin ait rempli le vide de la boîte cranienne ; supposons, d'un autre côté, qu'au moment où les os étaient encore remplis de la matière animale, et amollis par le sable humide qui les environnait et les enveloppait, il y ait eu une pression considérable exercée à la surface de la tombe, comme par une construction massive ou par l'accumulation soudaine d'une masse pesante, le sable à l'intérieur devait présenter à ce nouveau poids, dont l'action se transmettait presque égale en tout sens, une résistance suffisante pour empêcher l'écrasement du crâne ou la rupture des os, mais non pas assez grande pour les empêcher de céder à la pression de toute la masse. Dans ce cas, le crâne aurait été soumis à une espèce de procédé assez semblable à celui que les Têtes-plates exercent sur la tête de leurs enfants ; le développement anormal qu'ils produisent suppose un grand déplacement de la masse cérébrale ; mais il n'en diminue point, ou presque point, la capacité intérieure. La présence de nombreux restes de pipes, d'armes et d'ustensiles domestiques en poterie et en pierre, prouve suffisamment que cet endroit a été le site d'un village sauvage, en même temvs que d'un cimetière ; elle fait voir, par conséquent, la possibilité soit d'une construction, comme celle que nous avons supposée, soit d'une masse quelconque, accumulée sur la tombe, à une époque assez rapprochée de celle de la sépulture pour produire le changement que nous avons décrit plus haut.

“ C’est à des causes analogues qu’il faut attribuer les cas semblables de déformation posthume : ils sont tellement exceptionnels qu’il est impossible de les regarder comme l’effet de la pression ordinaire du sol.

“ Un autre crâne, probablement celui d’une femme, trouvé dans le même cimetière et qui est maintenant dans la collection de M. Guilbault de Montréal, semble aussi avoir éprouvé un changement artificiel de forme, soit pendant la vie, soit après la sépulture. Les arcades sourcillières sont proéminentes, l’os frontal est rejeté en arrière, mais encore convexe et l’occipital a éprouvé une projection inférieure considérable, qui paraît surtout très-grande, à cause d’un aplatissement général à la région coronale et d’une dépression très-marquée produite immédiatement au-dessous de la suture lambdoïdale, résultat probable d’une pression posthume. La conformation anormale de ce crâne paraît, par les proportions de l’arche intermastoïde qui mesure seulement 11,75, tandis que la mesure moyenne, telle que je l’ai constatée sur 33 crânes algonquins, est de 14,34, et 14,70 telle que constatée sur 36 crânes hurons. ”

La plupart des crânes découverts ont les dents d’une régularité remarquable, bien que considérablement altérées par l’âge, et souvent tombées pour cause de vétusté. Dans deux cas cependant, constatés chez des personnes qui doivent être mortes jeunes, nous avons trouvé les dents très-irrégulièrement développées. Tous les squelettes complets sont repliés et reposent dans une posture inclinée, au lieu d’être droits, ou bien ils sont couchés sur le côté, la tête ordinairement tournée vers l’occident. On a rencontré quelques crânes, et d’autres os séparés du reste du corps, séparation causée probablement par la charrue ou par les fouilles modernes. Nous signalerons, comme méritant une attention particulière, deux exceptions très remarquables à la manière dont ces restes humains se sont généralement présentés.

Près de l’un des foyers, à une profondeur de deux pieds, on a découvert, parmi des ossements d’animaux sauvages et des fragments de poterie et de charbon de bois, quelques parties d’une mâchoire humaine qui avait appartenu à un individu fort jeune et qui avait été évidemment brisée ou rongée par des animaux, à une époque très-rapprochée de la mort. Cette circonstance pourrait faire croire que les habitants d’Hochelaga se livraient de temps en temps à des actes de cannibalisme, si nous n’y pouvions voir également une preuve de la destruction du village, destruction où il est probable que la plus grande partie des indigènes, jeunes et vieux,

périrent sous les ruines de leurs habitations. Il n'est guère possible, non plus, de trouver dans ce fait une indication des tortures ou indignités qu'on infligeait aux prisonniers de guerre, puisque ces restes ne sont pas ceux d'un adulte ; mais peut-être s'y trouve-t-il quelque rapport avec la coutume indiquée par les objets que nous allons décrire.

Ce sont deux vases, des coupes peut-être, formés de portions de crânes humains. L'un m'a été donné par M. Dand, l'autre fait partie de la collection de M. Murphy. Tous deux ont été formés d'os pariétaux grossièrement coupés, et polis autour du bord. L'un a un trou rond destiné à recevoir un manche, ou une corde. Ces restes, sans aucun doute, nous montrent la coutume attribuée à plusieurs tribus primitives de l'ancien monde, de se servir des crânes de leurs ennemis tués dans les combats comme de vases pour les usages domestiques. Cette coutume doit-elle être reprochée aux habitants de l'antique Hochelaga, ou aux ennemis qui détruisirent cette bourgade? Voilà une question à laquelle nous ne saurions répondre avec certitude, et il n'est peut-être pas mal de laisser le bénéfice du doute à ceux qui accueillirent Jacques-Cartier avec tant d'hospitalité.



Fig. 1.



Fig. 2.

2. *Grains de porcelaine ou Wampum.* On n'a trouvé qu'un échantillon du coquillage wampum ou « Esurgny, » comme l'appelle Cartier. Nous le représentons, Fig. 1 ; il est petit, bien formé, provenant, selon toute apparence, du coquillage perlé, d'une *Unio*, probablement l'*Unio ventricosus.* (1) Les grains, par leur petitesse et l'habileté qu'il fallait pour les travailler, doivent avoir été d'un très-grand prix, et d'un autre côté, le vif éclat de perle dont ils brillaient leur donnait plus de magnificence qu'on n'en trouve dans le wampum des Indiens de la côte. Si ce seul échantillon repré-

(1) Ou l'*Unio Canadensis* de Lea, laquelle n'est peut-être qu'une variété de l'espèce nommée dans le texte.

sente réellement les *grains* auxquels Cartier fait allusion, il est d'accord avec le rapport où ce navigateur nous apprend que la matière de ces grains était tirée du fleuve ; mais il n'explique pas le récit curieux qu'il fait de la manière dont ont l'en tirait.

Nous avons trouvé, M. Murphy et moi, beaucoup d'échantillons de disques de terre cuite, grossièrement ornés et perforés au centre comme dans la Fig. 2. Ils semblent avoir été une espèce plus commune et moins coûteuse de wampum.

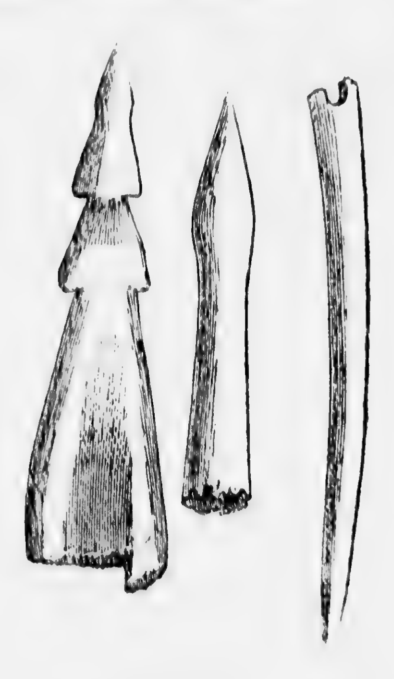


Fig. 3. Fig. 4. Fig. 5.

3. *Ustensiles d'os.*—Ils sont en très-grand nombre et de formes diverses. La Fig. 3 représente la pointe d'une lance de poisson barbelée ; la Fig. 4 peut avoir été la pointe d'une lance ou celle d'une flèche, et la Fig. 5 représente une aiguille en os. On a trouvé une grande quantité d'objets pointus, qui sont peut-être des dagues, des têtes de lances, des épinglettes ; quelques-uns avaient une forme très-élégante, mais sans aucune ornementation de sculptures. Les estampilles en os pour l'impression de modèles sur la poterie ne sont pas rares ; nous avons aussi découvert une foule d'objets d'un

usage inconnu, formés des os des pieds de quadrupèdes ; ils étaient aplatis d'un côté, creusés en dedans d'une manière particulière et percés d'un petit trou à l'une des extrémités. Ce peuple, paraît-il, faisait grand usage des os pour la fabrication de divers ustensiles, et l'élégance avec laquelle ces ustensiles ont été formés et polis fait honneur à des ouvriers qui manquaient d'instruments métalliques.

4. *Pipes.*—C'est sur ces objets de leur art, plus que sur tous les autres, que les potiers sauvages ont exercé leur goût et leur habileté.



Fig. 6.

Beaucoup de ces pipes ont la forme simple et élégante dont le modèle est représenté dans mon premier article. D'autres sont entourées de bandes ou anneaux très-réguliers relevés par des empreintes de forme ronde. (Fig. 6). L'une a une tige carrée, ornée de lignes légères et transversales. Dans une autre, on a grossièrement tenté de tracer une figure d'homme sur le devant de la tête. La plus travaillée de toutes, bien qu'elle ne soit peut-être pas du meilleur goût, se trouve dans la collection de M. Murphy. Elle est représentée par la Fig. 7, qui nous en donne une vue de profil, de la moitié de la grosseur réelle. La partie antérieure, qui n'est pas représentée, est large et plate ; elle porte une figure d'homme grossièrement faite, et entourée d'une espèce d'auréole composée de dentelures rectangulaires, disposées en rangées consécutives. Comme unique échantillon d'une pipe de pierre, nous avons un

petit fragment d'une tige fait d'une serpentine, qui ressemble à celle du « Calumet » sur l'Ottawa.

5. *Vaisselle de terre.*—Nous en avons recueilli de nombreux débris : ils accusent tous la même manière que ceux qui ont déjà été représentés, et, quoiqu'ils offrent de grandes variétés dans les détails, ils peuvent être rapportés à la forme *corbeille* (1), et à la forme *épi de blé* (2). Dans ceux dont l'exécution a été plus soignée, les lignes d'ornementation ne sont pas de simples déchirures : elles forment une suite d'impressions faites à l'aide d'un instrument aigu, ce qui produit un effet très-riche. Quelques spécimens qui ont été trouvés plus récemment ont, contre l'ordinaire, les parois minces et d'une matière très-fine, tandis que les autres sont forts et épais, d'une matière grossière et légèrement cuite. Plusieurs de ces ustensiles ont l'ouverture carrée ; les coins sont renforcés et vont s'élargissant : ce qui devait sans doute présenter plus de facilité pour les saisir ou les suspendre sur le feu. Dans un cas, M. Murphy a trouvé ce coin façonné en manière de tête humaine, Fig. 8 : cette figure, quoique grossière, laisse apercevoir un certain goût artistique dans le dessin. Le vase dont elle faisait partie a dû servir aux usages culinaires, car elle est encore incrustée des restes carbonisés des végétaux qui entraient dans le potage.

6. *Ustensiles en pierre.*—Ce sont des ciseaux de la forme ordinaire, en pierre verte et en gneiss ; des maillets, dont quelques-uns

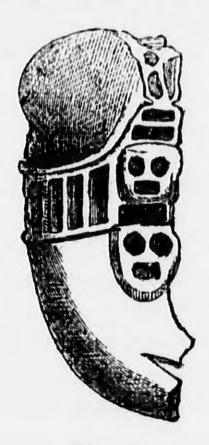


Fig. 7.

(1) Fig. 7. *Journal de l'Instruction Publique*, vol. 5, p. 27.

(2) Fig. 10. *Journal de l'Instruction Publique*, vol. 5, p. 27.

ont une espèce de rainure pour recevoir un manche, et les autres, pour être employés à la main nue, sont arrondis comme ceux que nous voyons représentés sur les monuments égyptiens ; des pierres plates qui servaient à cuire le pain ou à préparer les peaux.

Il y a aussi une grande quantité de pierres qui ont éprouvé l'action du feu, peut-être ont-elles servi aux sauvages à faire cuire leur pain de blé-d'Inde.

7. *Objets métalliques.*—Parmi le petit nombre d'objets de ce genre, trouvés dans des circonstances qui empêchent d'attribuer leur présence à un simple accident, les plus intéressants sont : un petit couteau ressemblant à un scalpel ; un clou sans tête, arrondi et affilé à la pointe ; un petit morceau rectangulaire d'une plaque de cuivre, qui paraît avoir été détachée d'une masse plus considérable à l'aide d'un ciseau en pierre ou de quelque autre instrument.



Fig. 8.

8. *Restes de nourriture.*—Le menu des repas de l'ancien Hochelaga semble avoir compris tous les mammifères sauvages du pays et en même temps un assez grand nombre d'oiseaux et de poissons ; mais on y voit aussi figurer le castor qui domine de beaucoup, et de nombreux restes d'ours, surtout la mâchoire inférieure. J'ai parlé, dans mon précédent article, de grains de blé-d'Inde : il s'en rencontre beaucoup dans un endroit qui vient d'être fouillé et où abondent les débris de poterie : ces grains semblent appartenir à l'espèce commune qui est encore cultivée dans ce pays.

A la même place, j'ai trouvé une fève qui paraît être la *Phoseolus vulgaris ;* ce qui fait voir que cette plante était cultivée aussi bien que le blé. Les grains de blé et les fèves qui se sont conservés sont ceux qui ont été carbonisés accidentellement dans les foyers : ils sont parfaitement noirs et très-friables. Dans un endroit, on a trouvé une grande quantité de glands rôtis : ce fruit servait probablement de nourriture dans les temps de disette. Les noyaux de prunes sauvages sont très-communs, et M. Murphy a trouvé des noix douces.

Les collections des différents objets dont nous avons parlé dans ce mémoire seront déposées dans les musées de la Société d'Histoire Naturelle et du Collége McGill, afin que nous puissions conserver ces restes fragiles de l'art grossier et de la vie simple de ceux qui nous ont précédés sur le sol de Montréal, peuple infortuné dont le nom comme la race s'est éteint prématurément ; aujourd'hui, heureusement, il est préservé de l'oubli par le souvenir de son hospitalité et de sa bonté envers l'ancien voyageur français, et par les témoignages qui viennent d'une manière si inespérée confirmer la véracité de Jacques Cartier.

Dans le rapport du *Smithsonian Institution* de 1856, il y a une notice de M. Guest, sur les restes de villages sauvages situés près de Prescott, C. O., et il est très-intéressant d'observer la similitude de détails qu'il y a entre ces restes et ceux trouvés ici à Montréal. Ces villages sembleraient, par les dimensions des arbres qu'on assure s'être élevés sur leur emplacement, avoir été abandonnés avant la découverte du Canada. Ils méritent qu'on y fasse de nouvelles recherches, dans le but, surtout, de s'assurer s'ils appartenaient aux Hurons ou à une population de même origine que celle d'Hochelaga.

J. W. Dawson,
Canadian Naturalist.

sco-
ussi
ser-
les
roit,
vait
aux
ıvé

ans
Mis-
on-
de
for-
nt ;
ve-
geur
si

une
rès
ude
éal.
'on
an-
sse
'ils
ine

.